Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =

Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und

Landmanagement

Band: 102 (2004)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que nous procurent des paysages plaisants. N'oublions pas non plus que la beauté des paysages constitue un précieux capital économique.

Objectifs de qualité:

- Des espaces naturels et seminaturels offrent détente et découverte à tous nos sens.
- Bâtiments et infrastructures sont conçus dans le respect de la nature et du paysage.
- L'aménagement des zones urbanisées tient compte des besoins de détente et de rencontre en ménageant des espaces libres.
- Les régions de haute montagne demeurent intactes.
- Le paysage est accessible à tous.
- Les paysages gardent leur typicité naturelle et culturelle. Les paysages ruraux caractéristiques sont préservés, ainsi que les espèces qu'ils hébergent.

Le paysage, c'est nous tous qui le faisons

La participation de la population est la base de la démocratie. La possibilité de prendre part à la définition d'objectifs paysagers, à la planification et à la réalisation de mesures d'aménagement renforce les liens entre la population et le paysage où elle vit. Une telle participation s'appuie sur une approche globale du paysage et sur une information dispensée à toutes les personnes concernées. C'est au contact direct de tous nos sens avec la nature – que ce soit par l'observation de la faune, la pratique de la pêche ou les

pique-niques en forêt – que nous expérimentons et apprenons à mieux connaître les équilibres écologiques qui sous-tendent le paysage.

Objectifs de qualité:

- Chacun se sent à l'aise dans le paysage où il vit.
- La population s'implique de manière responsable dans l'aménagement de son cadre de vie.
- L'homme modifie le paysage dans une mesure qui respecte les capacités d'adaptation des êtres humains, des animaux et des plantes.

Paysage consommé à crédit

Les terres fertiles sont disponibles en quantité limitée, de même que la plupart des matières premières naturelles. Les générations futures ne pourront profiter des dividendes de ce capital naturel que s'il est préservé. Le sol et les ressources naturelles sont un bien commun; en réguler l'utilisation est une tâche publique.

Objectifs de qualité:

- L'allocation d'aides financières publiques tient compte de la nature et du paysage.
- La part des sols qui sont imperméabilisés ne progresse pas.
- L'emplacement et le tracé des constructions sont choisis en respectant le contexte naturel et paysager. Les infrastructures linéaires sont regroupées.

Agir en connaissance de cause

L'analyse des tendances actuelles montre que les atteintes à la nature et au paysage ne cessent d'augmenter. L'efficacité des mesures correctives dépend de l'observation attentive et permanente des phénomènes qui influent sur l'état du paysage. Plus tôt les problèmes sont dépistés, plus grande sera la marge de manœuvre pour les résoudre. Pour cela, l'échange d'informations entre toutes les personnes concernées est indispensable.

Objectifs de qualité:

- La recherche appliquée bénéficie d'un soutien ciblé; l'échange d'informations entre chercheurs et praticiens est encouragé.
- Enseignement et formation continue sensibilisent le public à la nature et au paysage.
- Les perturbations de la nature et du paysage sont décelées à temps et des solutions nouvelles sont proposées.
- Les effets sur la nature et sur le paysage des tâches, mesures et programmes à incidence territoriale font l'objet d'un contrôle.

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP CH-3003 Berne www.environnement-suisse.ch

ABONNEMENTS BESTELLUNGEN unter folgender Adresse

Jahresabonnement 1 Jahr: Inland sFr. 96.-, Ausland sFr. 120.-

SIGImedia AG

Pfaffacherweg 189, Postfach 19 CH-5246 Scherz Telefon 056 619 52 52 Telefax 056 619 52 50